

A.S.E.A.P Budget Annexe  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	2
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social  
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_1**

**Objet :** Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DURAND Michel, après s'être fait présenter :

- \* le Budget Primitif,
- \* le détail des mandats délivrés,
- \* les bordereaux de titres de recette,
- \* le Compte Administratif.

Considérant que Mr SOURBE Eric, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0  
- Voix pour : 1 Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
DURAND Michel

Le Président,  
SOURBE Eric  
A.S.E.A.P.  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tel. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le .....  
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux  
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE  
REUNION DU SYNDICAT  
17 FEVRIER 2022**

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>NOM-PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
Association des irrigants de Dordogne	Mr Eric FRETILLERE	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 17 Février 2022

Le Président,  
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	2
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social  
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_2**

**Objet :** Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de SOURBE Eric, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2021 et avoir constaté:

- le résultat de fonctionnement à affecter:

\* résultat de l'exercice: 14 804.78 €

\* résultat antérieur: 13 421.08 €

\* TOTAL A AFFECTER : 28 225.86 €

- le besoin de financement de la section d'investissement:

\* solde d'exécution cumulé : - 7 350.00 €

\* solde des restes à réaliser : 0 €

\* Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 7 350.00 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2. Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

\* couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 7 350.00 €

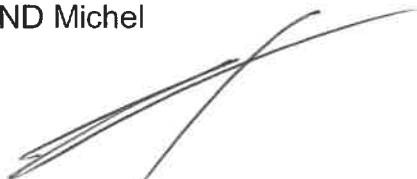
\* affectation complémentaire en "réserves" : .....€

\* reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 : 20 875.86 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
DURAND Michel



Le Président,  
SOURBE Eric

**A.S.E.A.P.**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEUX - CHAMIERIS  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 14 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE  
REUNION DU SYNDICAT  
17 FEVRIER 2022**

PROPRIETAIRE	NOM-PRENOM	SIGNATURE
Association des irrigants de Dordogne	Mr Eric FRETILLERE	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 17 Février 2022

Le Président,  
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	2
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social  
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_3**

**Objet : Approbation du compte de gestion du receveur**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURBE Eric, Président,  
après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux  
émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même  
exercice.

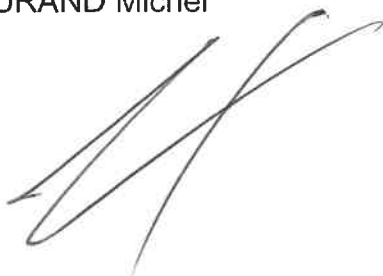
CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0  
Voix pour : 2 Voix contre :0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice  
2021 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
DURAND Michel



Le Président,  
SOURBE Eric

**A.S.E.A.P.**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEUX CHAMBERS  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de  
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date  
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE  
REUNION DU SYNDICAT  
17 FEVRIER 2022**

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>NOM-PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
Association des irrigants de Dordogne	Mr Eric FRETILLERE	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 17 Février 2022

Le Président,  
Eric SOURBE

A.S.E.A.P Budget Annexe  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	2
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social  
sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_4**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2022**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURBE Eric, Président,  
se fait présenter le projet de Budget primitif 2022,

Le président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre  
par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes  
est justifié,


Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 Voix  
contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2022

D'AUTORISER le président, en tant que de besoin, à effectuer à l'intérieur de  
chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
DURAND Michel



Le Président,  
SOURBE Eric

**A.S.E.A.P.**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEUX - CHAMIERES  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de  
tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date  
d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE  
REUNION DU SYNDICAT  
17 FEVRIER 2022**

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>NOM-PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
Association des irrigants de Dordogne	Mr Eric FRETILLERE	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 17 Février 2022

Le Président,  
Eric SOURBE



A.S.E.A.P Budget Annexe  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord – Coulounieux  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 17 février 2022 à 14h00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	3
Présents	2
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.E.A.P s'est réuni au siège social sous la présidence d'Eric SOURBE

M DURAND Michel est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2022\_S\_5**

**Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA24**

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURBE Eric, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2022.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA24

De DONNER pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA24 et au contrat de service 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
DURAND Michel

Le Président,  
SOURBE Eric

**A.S.E.A.P.**  
Boulevard des Saveurs  
Cré@Vallée Nord  
COULOUNIEUX - CHAMIERES  
24060 PERIGUEUX CEDEX 9  
Tél. 05 53 45 19 01 - Fax 05 53 45 15 03

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le ..... et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.



**FICHE DE PRESENCE  
REUNION DU SYNDICAT  
17 FEVRIER 2022**

<b>PROPRIETAIRE</b>	<b>NOM-PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
Association des irrigants de Dordogne	Mr Eric FRETILLERE	
ADHA 24	Mr Michel DURAND	
Chambre d'Agriculture	Mr Eric SOURBE	

A Périgueux, le 17 Février 2022

Le Président,  
Eric SOURBE